

**Avis du Comité de pilotage de l'évaluation
des PO nationaux FSE et IEJ
du 25 septembre 2018**

La séance du comité de pilotage du 25 septembre a été l'occasion pour la DGEFP de présenter un bilan des travaux effectués depuis trois ans et de proposer un programme de travail pour les années à venir.

En ce qui concerne les actions déjà réalisées, le comité de pilotage exprime dans l'ensemble sa satisfaction sur les travaux conduits. Ceux-ci ont permis de mettre en évidence les nombreuses difficultés méthodologiques et pratiques qui sont rencontrées dans l'exercice d'évaluation. Malgré ces difficultés, au fil des réunions et des travaux présentés, des premiers résultats sont apparus qui pourront (ou non) être validés dans les années à venir. Au-delà de ces premiers résultats, les échanges qui ont eu lieu au sein du comité ont permis aux différents points de vue de se confronter et en particulier aux acteurs de terrain, aux représentants des administrations et aux experts de s'enrichir mutuellement.

En ce qui concerne le programme des années à venir, le comité constate qu'il est bien rempli et très contraint, de nombreuses évaluations étant demandées par la réglementation communautaire afin de permettre aux Etats membres d'apprécier l'atteinte des objectifs prévus pour chaque priorité. Il s'interroge sur la charge de travail, qui semble très élevée, de l'équipe de la DGEFP (deux personnes) ayant en responsabilité l'ensemble de la coordination des travaux d'évaluation du FSE et de l'IEJ. Après discussion, il apparaît cependant qu'il serait souhaitable d'ajouter un thème d'étude et d'évaluation dans le programme de travail, sous une forme qui devrait être précisée par la DGEFP. Sous réserve de vérification des travaux existants en dehors de la DGEFP, ce thème supplémentaire pourrait porter sur les spécificités du FSE dans les départements et régions d'Outre-mer.

Lors de la séance, un travail d'évaluation de l'impact de l'IEJ en France a été présentée. L'étude a été réalisée par le cabinet Amnyos-Edater avec le concours d'une enseignante-chercheuse à l'Université Lyon 2 (Nathalie Havet). Une approche contrefactuelle a été mobilisée, ce qui apparaît très positif au comité de pilotage.

Ce dernier constate qu'un effort méthodologique important a été fourni par les intervenants, en ce qui concerne en particulier la constitution des populations témoins. De plus, les auteurs ont cherché à appréhender les différents biais possibles et à les présenter.

Cependant, dans l'ensemble, la puissance statistique est faible et peu de résultats probants sont apparus. Aussi, le comité considère-t-il que l'approche contrefactuelle ne peut pas, à elle seule, permettre de répondre aux questions d'efficacité de l'IEJ. En ce domaine, la diversité des approches est un gage d'une meilleure compréhension des phénomènes étudiés.

Par ailleurs, le comité de pilotage considère que la DGEFP devrait demander un plus grand esprit de synthèse aux équipes présentant des travaux, parfois complexes, dont les finalités, les méthodes et les résultats doivent être présentés clairement à des publics venus d'horizons variés.

Enfin, le comité souhaite que le suivi des personnes bénéficiaires des dispositifs étudiés soit fait sur le long terme. Cela pourrait être réalisé, par exemple, en constituant et en suivant des cohortes de bénéficiaires.